



RSM France Ouest

EMMAÛS DEFI

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 16 JUIN 2026

Laval

9 place des 7 et 15 juin 1944
53000 Laval

Le Mans

49 avenue Frédéric Auguste Bartholdi
72000 LE MANS

Paris

5/7 rue des Italiens
75009 PARIS

EMMAÛS DEFI

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « EMMAUS DEFI » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du Règlement ANC 2023-03 et ses impacts à compter de l'exercice 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et comptable adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LAVAL, le 08 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Pour RSM France Ouest

Emmanuel BOUSCATIE
Associé

EMMAÛS DEFI

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EMMAÛS DEFI

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 PARIS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EMMAÛS DEFI

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	42 579	42 000	579	2 394
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 411 716	2 838 638	4 573 078	4 964 779
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	228 958	175 633	53 325	45 727
Autres immobilisations corporelles	1 358 785	881 835	476 951	412 806
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	21 000		21 000	21 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	25 085		25 085	25 085
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 592		41 592	36 291
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	9 129 716	3 938 106	5 191 610	5 508 082
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	388 684		388 684	188 323
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 373 009	11 625	1 361 384	1 341 504
Charges constatées d'avance	112 987		112 987	120 252
Valeurs mobilières de placement	1 075 811		1 075 811	1 056 102
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 191 068		1 191 068	1 768 045
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	4 141 559	11 625	4 129 935	4 474 226
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	13 271 275	3 949 731	9 321 544	9 982 308

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	387 414	400 291
Autres réserves	36 037	36 037
Report à nouveau	2 090 017	1 897 952
Excédent ou déficit de l'exercice	29 581	179 189
Situation nette	2 543 049	2 513 468
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	2 543 049	2 513 468
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 083 694	4 529 427
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	4 083 694	4 529 427
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	209 683	182 828
TOTAL DES PROVISIONS IV	209 683	182 828
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	943 668	1 103 210
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	505 739	525 813
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	820 102	841 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 609	114 656
Produits constatés d'avance	100 000	171 245
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	2 485 117	2 756 585
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	9 321 544	9 982 308

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		480
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 468 401	3 474 602
dont ventes de dons en nature	3 465 262	3 466 875
Ventes de prestations de services	185 534	116 386
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 622 920	5 132 926
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	209 657	250 884
Mécénats	612 418	965 538
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	520 891	218 952
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	20 565	253 472
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	18 500	
Utilisations des fonds dédiés	713 960	654 515
Autres produits	25 352	41 883
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	10 398 198	11 109 636
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 935 558	1 818 750
Aides financières		8 000
Impôts, taxes et versements assimilés	587 050	705 320
Salaires	5 608 073	5 537 320
Cotisations sociales	1 364 581	1 214 373
Dotations aux amortissements et dépréciations	535 828	475 346
Dotations aux provisions	47 420	10 873
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	268 227	1 110 602
Autres charges	36 493	63 167
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	10 383 230	10 943 751
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 968	165 886
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 556	11 152
Autres intérêts et produits assimilés	32 145	16 525
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	43 700	27 677

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 540	12 143
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	17 540	12 143
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	26 160	15 533
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	41 128	181 419
Produits exceptionnels V		5 755
Charges exceptionnelles VI		2 255
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		3 500
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	11 547	5 730
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	10 441 898	11 143 068
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	10 412 317	10 963 879
EXCÉDENT OU DÉFICIT	29 581	179 189

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	3 000 613	3 531 020
Prestations en nature	792 962	1 285 895
Bénévolat	383 060	319 895
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 176 635	5 136 810
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	3 000 613	3 531 020
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	792 962	1 285 895
Personnel bénévole	383 060	319 895
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 176 635	5 136 810

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 9 321 544 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 29 581 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| • Logiciels | 2 à 5 ans, |
| • Agencement magasin (104) | 2 ans, |
| • Agencement magasin (Riquet) | 3 à 20 ans, |
| • Aménagement sous-sol | 15 à 30 ans, |
| • Matériel industriel | 3 à 10 ans, |
| • Mobilier de transport | 2 à 4 ans, |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks de marchandises dont dispose l'association ne sont pas valorisés car ils ont fait l'objet de dons lors des collectes organisées auprès des particuliers ou des entreprises et sont par nature des biens d'occasion.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement ANC 2014-03. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture sont provisionnés.

Engagements en matière de départ à la retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite prévue par le droit commun.

L'engagement de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite a été évalué au 31 décembre 2025 à 97 429 euros. L'augmentation moyenne des salariés retenues est de 2%, le taux de charges sociales et fiscales est de 50% et le taux d'actualisation 3,96%.

La probabilité de présence dans l'association a été évalués selon les règles suivantes :

Conditions	Taux de présence
Si plus de 60 ans au 31/12/N	1.0
Si de 50 à 59 ans au 31/12/N	0.9
Si de 40 à 50 ans au 31/12/N	0.6
Si moins de 40 ans au 31/12/N	0.3

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 4 083 693 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 17 878 heures pour un montant de 383 060 euros.

L'association bénéficie de mécénats de compétence et de services rendus pour un montant de 792 962 euros.

L'association a bénéficié de dons en nature au titre de 2025 d'une valeur de 3 000 613 euros.

Faits caractéristiques de l'exercice (1/2)

Emmaüs Défi est une association engagée dans la lutte contre la grande précarité. Créée en 2007, elle a pour mission de proposer des solutions innovantes pour les personnes en situation de grande exclusion, en misant sur la remobilisation par l'emploi. L'association agit pour soutenir les personnes dans leur volonté de retour à l'emploi, d'accès à la santé et à un logement digne. Emmaüs Défi s'inscrit dans une démarche de transformation sociale et écologique, en donnant une seconde chance aux objets et aux personnes.

L'année 2025 a été pour Emmaüs Défi une année d'engagement, de consolidation et de réussites collectives. Malgré un contexte général exigeant, l'association a poursuivi sa mission avec détermination. Plus de 300 salariés en insertion ainsi que plus de 3 500 ménages bénéficiaires de la Banque Solidaire de l'Équipement ont été accueillis et accompagnés.

En 2025, Charles-Édouard Vincent, fondateur d'Emmaüs Défi, a été élu président de l'association. Son élection marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'association, renforçant la continuité et la cohérence de son projet social

L'accompagnement des personnes en situation de précarité a été au cœur des priorités. Les pôles d'accompagnement ont été formalisés (Pôles autonomie, accompagnement global, Défi Emploi) pour répondre aux besoins spécifiques des salariés en insertion, avec une attention particulière portée à l'adaptation des modalités d'accompagnement aux situations individuelles. Des ateliers innovants (TRE, Explorama) ont été déployés pour aider les personnes à explorer différents environnements de travail et à identifier leurs aspirations professionnelles. 302 personnes ont été accueillies sur l'année. Le taux de sortie dynamique est de 55% en 2025

En 2025, l'association a collecté 1015 tonnes d'objets et vêtements, avec un taux de réemploi de 44%, de recyclage de 42% et de déchets ultimes de 14%. 68 points d'apports volontaires (PAV) textiles et jouets ont été développés chez les partenaires de l'association et dans les équipements de la Ville de Paris.

Événements et actions marquants

L'année 2025 a été rythmée par de nombreux événements et actions. En 2025, Emmaüs Défi a ouvert deux nouvelles boutiques emblématiques : une à La Venelle, au cœur du Village du Réemploi à Montreuil, et une autre au Forum des Halles à Paris. Ces ouvertures ont permis d'élargir l'offre de produits de seconde main et de renforcer la visibilité de l'association. Emmaüs Défi a participé à une action d'interpellation contre l'ultra fast-fashion en mars, en collaboration avec le collectif Stop Fast-Fashion. L'association a également relancé le Label Emmaüs avec un nouveau studio dédié à la prise de photos et à la préparation de commandes.

Faits caractéristiques de l'exercice (2/2)

La flotte de camions a commencé sa transition vers l'électrique avec le soutien de ses partenaires, et une journée d'été à Versailles a été organisée pour les salariés en insertion et en contrat permanent. D'autres événements notables incluent la rénovation des espaces conviviaux grâce à Leroy Merlin, le déménagement de la boutique du programme Campüs au Forum des Halles, et l'ouverture d'une nouvelle boutique à la Venelle à Montreuil. Emmaüs Défi a également soutenu le Green Friday pour promouvoir une consommation plus raisonnée, et a organisé son traditionnel Super Noël en fin d'année.

Projets et initiatives

En 2025, l'équipe des chargé·e·s de partenariats emploi, santé et logement de **Convergence** Grand Paris a renforcé son action auprès des salarié·e·s en insertion d'Emmaüs Défi, avec l'équivalent de 3 temps pleins dédiés. Leur mission s'articule autour de la mutualisation des partenaires, de la formation et de l'animation d'ateliers à destination des chargé·e·s d'insertion socioprofessionnelle (CIP) et des salarié·e·s en parcours.

2025 a été une année charnière pour le programme **Premières Heures en Chantier** à Emmaüs Défi. Les deux éducatrices ont accompagné 28 salarié·e·s sur des activités de tri textile à destination des solidarités et sur le tri et la revalorisation de jouets à destination des écoles et associations. Sur 19 recrutements en 2025, 14 salarié·e·s ont connu un parcours de rue de plus de 5 ans. Sur 14 salarié·e·s qui étaient toujours en situation de rue au démarrage de leur parcours à Défi, 10 ont eu accès à un hébergement ou un logement.

En 2025, la **Banque Solidaire de l'Équipement** a touché 3537 ménages bénéficiaires. Elle a initié le projet « Les Réparateurs » qui vise à réparer et reconditionner le mobilier et la literie, renforçant ainsi l'impact social et environnemental de l'association. Une plateforme de rendez-vous en ligne a été lancée, simplifiant l'orientation des ménages et réduisant les délais. La BSE a organisé 54 journées canapé en 2025.

Créée par Emmaüs Défi, **l'Équipage** est une entreprise d'insertion dans le secteur en tension de la logistique avec des tâches variées de gestion d'entrepôt, réception et manutention d'équipements, préparation de commandes et livraison en véhicule utilitaire léger 20m3. En 2025, l'Équipage a réceptionné 4255 palettes à Rungis, préparé plus de 4 800 commandes pour la Banque Solidaire de l'Équipement et réalisé plus de 1 000 livraisons à domicile. Cependant, à la suite de la perte de son plus gros client en 2024 (Baluchon, liquidation judiciaire), la difficulté à trouver des marchés équivalents et la baisse d'activité annoncée d'autres clients, la décision a été prise d'internaliser l'entreprise d'insertion au sein d'Emmaüs Défi (son actionnaire unique) via une Transmission Universelle de Patrimoine afin de sécuriser l'activité et les postes. Ce changement, effectif en mars 2026, permettra plus de synergies avec les activités d'Emmaüs Défi.

Le **programme Campüs**, dédié à la jeunesse, a accompagné 99 jeunes en situation précaire, avec des sorties en emploi ou en formation. 12000 paniers ont bénéficié de la réduction spéciale jeunes à -30%, et près de 500 jeunes mineurs isolés ont bénéficié des vestiaires campus.

Les ReCréateurs est un projet d'upcycling porté par Emmaüs Défi, qui allie innovation sociale et créativité. En 2025, ce projet a permis de créer des objets uniques à partir de textiles et de matériaux recyclés, tout en offrant aux salariés en insertion une opportunité de développer des compétences techniques et artistiques. Les ReCréateurs ont participé à plusieurs événements, dont des défilés de mode solidaire, mettant en lumière le savoir-faire et la créativité des personnes accompagnées

Présentation de l'association

Emmaüs Défi est né de la volonté d'Emmaüs France, des communautés Emmaüs d'Île-de-France et de l'Association Emmaüs Paris de lutter contre les phénomènes de grande exclusion en créant des solutions de « post-urgence ».

Emmaüs Défi est un laboratoire d'innovations sociales qui s'est donné pour mission sociale de rechercher les meilleures solutions pour lutter contre la grande exclusion et permettre à chacun de retrouver sa dignité et sa place dans la société.

L'activité principale est la revalorisation des objets usagés. Les produits sont triés, réparés ou revalorisés si besoin, pour ensuite être revendus dans ses magasins : le magasin Riquet, le magasin du 104 et les boutiques Emmaüs Campus.

Depuis son lancement, Emmaüs Défi a pu compter sur le soutien essentiel de nombreux partenaires, parmi les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux.

Faits caractéristiques de l'exercice

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	42 579			42 579
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 579			42 579
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 411 716			7 411 716
Installations techniques, matériel et outillages industriels	210 327	18 631		228 958
Autres immobilisations corporelles	1 254 543	193 321	89 078	1 358 785
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 876 586	211 952	89 078	8 999 459
Immobilisations financières				
Participations	21 000			21 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	25 085			25 085
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 291	5 452	150	41 592
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	82 376	5 452	150	87 677
TOTAL GÉNÉRAL	9 001 541	217 404	89 228	9 129 716

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	211 952			211 952		
Total immobilisations financières	5 452			5 452		
TOTAL GÉNÉRAL	217 404			217 404		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	89 078			89 078		
Total immobilisations financières	150			150		
TOTAL GÉNÉRAL	89 228			89 228		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	40 185	1 815		42 000
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 185	1 815		42 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 446 937	391 701		2 838 638
Installations techniques, matériel et outillages industriels	164 600	11 034		175 633
Autres immobilisations corporelles	841 737	129 176	89 078	881 835
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 453 274	531 911	89 078	3 896 106
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	3 493 459	533 726	89 078	3 938 106

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	1 815		1 815		
Immobilisations corporelles	531 911		531 911		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	533 726		533 726		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	89 078		89 078	
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	89 078		89 078	

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations	9 522	2 103		11 625
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	9 522	2 103		11 625
TOTAL GÉNÉRAL	9 522	2 103		11 625

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	89 093	8 336			97 429
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état	93 735			20 564	73 171
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges		39 084			39 084
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	182 828	47 420		20 564	209 683
TOTAL DES PROVISIONS	182 828	47 420		20 564	209 683

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	41 592		41 592
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	388 684	388 684	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 220	6 220	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	150 764	150 764	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	250	250	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	126 491	126 491	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 058 412	1 058 412	
Charges constatées d'avance	112 987	112 987	
TOTAL	1 885 401	1 843 809	41 592
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	3 334	3 334		
- A plus d'1 an à l'origine	940 334	186 768	716 878	36 688
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	505 739	505 739		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	328 403	328 403		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	366 312	366 312		
Impôts sur les bénéfices	7 303	7 303		
Taxe sur la valeur ajoutée	250	250		
Autres impôts, taxes et assimilés	117 834	117 834		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	115 609	115 609		
Produits constatés d'avance	100 000	100 000		
TOTAL	2 485 117	1 731 552	716 878	36 688
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	159 481			

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 334	3 395
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 698	194 571
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	491 304	516 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	93 836	53 704
TOTAL	801 172	767 786

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	189 295	110 563
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	743 322	624 026
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	17 682	4 417
TOTAL	950 299	739 006

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation	100 000	171 245
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	100 000	171 245

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation	112 987	120 252
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	112 987	120 252

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires	Honoraires de certification des comptes	Honoraires autres
RSM FRANCE OUEST	11 100	960
TOTAL	11 100	960

Commentaires : néant

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Ventilation des ressources d'exploitation

Aide IAE	620 000
ASP	3 398 564
Contribution des salariés	16 106
Dons	193 550
Les autres ventes de biens	1 313 910
Mécénats	612 418
Modulation	160 602
Premières heures	103 000
Produits annexes et refacturations	185 533
Produits divers d'exploitation	40 738
Report ressources non utilisées ex antérieurs	713 960
Subventions	340 752
'Ventes de biens d'occasion et recyclés'	1 911 887
Ventes de produits résiduels	242 602
Contribution financière	520 891
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	18 500
Remboursement Assurance	5 178
TOTAL	10 398 191

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		3 559 167	723 000			4 282 167
Subventions d'exploitation			302 753	38 000		340 753
Subventions d'investissement						
TOTAL		3 559 167	1 025 753	38 000		4 622 920

Commentaires : néant

Etat synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	15 600
Belgique	4 500
Royaume-Uni	10 000
TOTAL	30 100

Commentaires : La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'entité EMMAUS DEFI établi en application de l'article 434-3 du règlement ANC N°2018-06, est mise à disposition du public au siège situé au 6 Rue Archereau 75019 PARIS sur demande préalable.

Variation des fonds propres 431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	436 328	-12 877			423 451
Report à nouveau	1 897 952	192 066			2 090 017
Excédent ou déficit de l'exercice	179 189	-179 189	29 581		29 581
Situation nette	2 513 468		29 581		2 543 049
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 513 468		29 581		2 543 049

Commentaires : néant

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés	3 941 415	140 927	405 848			3 676 494	
TOTAL	3 941 415	140 927	405 848			3 676 494	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés	588 016	127 300	308 114			407 202	
TOTAL	588 016	127 300	308 114			407 202	
TOTAL GÉNÉRAL	4 529 431	268 227	713 962			4 083 696	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Liste des filiales et participations

Filiales	Capitaux propres	Quote-part détenue (%)	Valeur brute titres	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires
	_____	_____	_____	_____	_____
		Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Engagements donnés	Résultat
	Observations :				
TOTAL FILIALES					

Participations	Capitaux propres	Quote-part détenue (%)	Valeur brute titres	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires
	_____	_____	_____	_____	_____
		Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Engagements donnés	Résultat
EQUIPAGE SAS	83 040	100.00	10 000	1 500	294 455
					24 965
	Observations :				
TOTAL PARTICIPATIONS	83 040		10 000	1 500	294 455
					24 965

TOTAL GÉNÉRAL	83 040		10 000	1 500	294 455
					24 965

Engagements financiers hors bilan

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties		
Sûretés		
Créances cédées non échues		
dont effet de commerce escomptés non échus		
Cessions de créances Dailly et affacturage		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Portage et autres engagements sur titres de capital		
Engagements consentis de manière conditionnelle		
Engagements de retraite et avantages similaires		
Autres engagements		216 803
TOTAL		216 803

Emprunt Société générale 470 000 euros : Ville de Paris 50% des des sommes dues en principal et des intérêts.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	47
Ouvriers	153
Apprentis sous contrat	
TOTAL	222

Commentaires : néant

Détail des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charges	Exercice N	Exercice N-1
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)	3 000 613.00	3 531 020.04
8600000 Secours en nature	3 000 613.00	3 531 020.04
TOTAL	3 000 613.00	3 531 020.04
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
TOTAL		
862 - Prestations	792 962.00	1 285 894.96
8620000 Prestations	792 962.00	1 285 894.96
TOTAL	792 962.00	1 285 894.96
864 - Personnel bénévole	383 060.00	319 895.10
8640000 Personnel Bénévole	383 060.00	319 895.10
TOTAL	383 060.00	319 895.10
TOTAL	4 176 635.00	5 136 810.10

Répartition par nature de ressources	Exercice N	Exercice N-1
870 - Bénévolat	3 000 613.00	3 531 020.04
8700000 Dons en Nature	3 000 613.00	3 531 020.04
TOTAL	3 000 613.00	3 531 020.04
871 - Prestations en nature	792 962.00	1 285 894.96
8710000 Prestations en nature	792 962.00	1 285 894.96
TOTAL	792 962.00	1 285 894.96
875 - Dons en nature	383 060.00	319 895.10
8750000 Bénévolat	383 060.00	319 895.10
TOTAL	383 060.00	319 895.10
TOTAL	4 176 635.00	5 136 810.10